

Projet d'établissement du Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues

- *La démarche d'évaluation interne menée au sein des deux établissements de l'association a été réalisée sur trois années : 2011, 2012 et 2013. Le comité de pilotage, réuni en décembre 2013, a validé l'ensemble de la démarche et des documents présentés.*
- *Par souci de cohérence et pour unifier la communication, le comité de pilotage a recommandé d'effectuer une synthèse du projet d'établissement et du projet de service élaborés en 2012. Cette synthèse a été effectuée en juillet 2014. En décembre 2015, l'ARS a prononcé un avis favorable à l'égard de nos évaluations internes.*
- *Et durant le deuxième semestre 2015, en lien avec l'idée émergente de la mise en place d'un type d'accueil ajusté (horaires, locaux, règlements, salle de soins, etc...) l'équipe du CAARUD a retravaillé le projet d'établissement pour l'adapter au mieux à la réalité de l'activité.*

Une dynamique associative

1. Les fondements

Le Pélican est une association spécialisée en addictologie, créée en 1980.

Ses buts sont (Article 2) :

« Informer, prévenir, soigner et aider toute personne concernée par une conduite addictive ».

Pour réaliser ce but, le Pélican gère deux établissements médico-sociaux :

- Un centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA),
- Un centre d'accueil, d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD).

Ces établissements développent une activité de soins, de réduction des risques, d'accompagnement et de prévention, en Savoie, dans l'Ain, sur le territoire de Belley et à Rumilly en Haute-Savoie, principalement.

« Participer de façon active aux débats, recherches et réflexions concernant les phénomènes liés aux addictions ».

Dans un engagement au sein des associations suivantes :

- La Fédération Addiction
- La Mission Locale Jeunes du bassin chambérien
- L'ARSAVI, association de réinsertion sociale et d'aide aux victimes
- Le Grillon, association d'insertion par le logement
- Le Granier, association d'aide aux détenus et leurs familles
- Education Santé Savoie (IREPS)

Dans un engagement au sein de groupes thématiques, comme le Groupe Action Prison (GAP) ou la Maison des Usagers du Centre Hospitalier de la Savoie.

Dans l'élaboration de colloques régionaux comme :

- « Le cannabis dans tous ses états » (Novembre 2007)
- « En ligne ! Les cyberaddictions » (juin 2009)
- « Jeux de hasard, jeux d'argent » (Mai 2010)
- « Addictions et conduites à risque » (Octobre 2011)
- « Le temps des addictions » (octobre 2012)
- « Familles et addictions » (Juin 2015)

2. La vie associative (Extraits du livret de présentation du Pélican)

L'histoire du Pélican

C'est en 1980 que des bénévoles savoyards, confrontés à des usages de drogues dans leur entourage privé ou professionnel, décident la création d'une association dont l'objet principal est « *d'aider toute personne concernée directement ou indirectement par le phénomène drogue.* »

Progressivement, avec l'appui des pouvoirs publics, le Pélican développe ses réponses dans le champ de l'accueil, de l'accompagnement et de la réduction des risques, en veillant à une approche globale des questions de dépendance.

Pour le Pélican, le distinguo entre drogues licites et illicites est contre-productif car il banalise l'usage des substances réglementées et dramatise celui des substances interdites. C'est dire notre plein accord devant la mise en place d'une politique publique visant l'ensemble des addictions et l'ouverture de notre activité à toute personne présentant une addiction avec ou sans substance.

La prévention est affirmée comme une valeur forte de l'association parce qu'elle est un investissement pour demain et concerne la société dans son ensemble.

Les familles ne sont pas oubliées. Les réponses de proximité non plus, en développant des services au plus près des besoins des populations.

Le Pélican inscrit son action dans une histoire locale. Il l'inscrit aussi dans les dynamiques régionales et nationales, comme membre de l'Association Nationale des Intervenants en Toxicomanie (ANIT) puis de la Fédération Addiction.

Nos valeurs associatives

- Une démarche humaniste, c'est-à-dire une démarche raisonnée, loin des croyances, des peurs et des idéologies.
- Une démarche qui promeut un savoir vivre et un vivre ensemble.
- Une démarche citoyenne, basée sur le respect de l'autre, la laïcité, l'absence de jugement, la citoyenneté avec ses droits et ses devoirs.
- Une culture du dialogue qui promeut la primauté du débat, de la confrontation des idées et des opinions, de la réflexion, de l'écoute de l'autre avec respect, de la pédagogie sociale.

Les fondamentaux de notre intervention en addictologie

Le projet d'établissement fait sens pour tout un chacun au nom des valeurs et des principes éthiques en vigueur au sein de l'association LE PELICAN.

Valeurs et principes éthiques

Le Pélican partage les valeurs et les principes suivants :

- Promouvoir une éthique de l'intervention en addictologie (accessibilité aux traitements, libre choix, confidentialité, anonymat si la personne le souhaite, gratuité des soins).
- Participer à la reconnaissance des personnes présentant une conduite addictive en tant que personnes et citoyens.
- Défendre la conception selon laquelle les phénomènes d'addiction ne sauraient être isolés du contexte social.
- Favoriser la confrontation et l'échange entre les intervenants en addictologie de milieux différents (santé, justice, social), dans le respect de la confidentialité des données et du droit des usagers.
- Garantir l'application des libertés fondamentales en respectant la dignité d'autrui et la vie privée.

L'association LE PELICAN agit selon une éthique qui vise à placer l'utilisateur au centre du dispositif de soin et d'insertion, en lui permettant d'exercer ses droits tout en respectant ses devoirs.

Le droit des usagers vise l'accès au droit commun, pour chacun, dès que cela est possible.

Pour cela, il revient à l'établissement d'aménager des passerelles adaptées aux besoins de chacun. Dans cette démarche, ce ne sont pas les manques et les difficultés de l'utilisateur qui sont mis en avant mais ses compétences, ses capacités, ses potentialités. Ses ressources vont guider l'intervenant dans la mise en place du projet construit avec l'utilisateur et de sa réalisation.

Cette dynamique partagée tout au long du parcours de soin et d'insertion est basée sur l'altérité, c'est-à-dire le respect de l'autre.

Cadre et missions : évolution

Historique des missions de Réduction des Risques (RdR)

En 1999, l'association met en place un dispositif dédié à la réduction des risques. Il portera alors le nom de « La Boutique », en référence aux lieux d'accueil de réduction des risques destinés aux personnes toxicomanes en précarité ; ces lieux d'accueil ont vu le jour sous l'influence et à l'initiative d'associations souhaitant lutter contre l'épidémie de VIH révélée dans les années 80. Cette initiative sera le fruit d'un travail de quatre partenaires : le centre hospitalier de Chambéry, l'association REVIH 73, l'association Santé Toxicomanies Savoie et le Pélican.

En 2004, par décret, la réduction des risques devient une politique nationale de santé publique. Au-delà des Programmes d'Echange de Seringues officialisés au milieu des années 90, c'est à présent les CAARUD (Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues) qui vont voir le jour et être reconnus comme structures médico-sociales. Elles s'inscrivent en partie dans un schéma de lutte contre les hépatites et le VIH.

Le décret de création de ces structures de réduction des risques est disponible à partir de 2005 et régit leurs missions. Celles-ci seront exposées et détaillées plus loin, au sein de ce projet.

Ces mesures ont été précédées par un engagement déjà marqué de l'association le Pélican à l'égard d'une dynamique d'aide aux personnes les plus vulnérables. En 1995 alors que le Subutex[®], médicament de substitution aux opiacés, arrive sur le marché et est délivré sur prescription par les médecins généralistes, le Pélican met en œuvre un programme de délivrance de méthadone. Considéré comme représentatif du soin pour les personnes dépendantes, ce médicament de substitution s'apparente aussi à un message de réduction des risques. Accéder à un programme méthadone induit la fréquentation régulière d'une structure spécialisée au sein de laquelle seront aussi proposés un suivi, une aide, une écoute, un soutien, permettant un accompagnement pluridisciplinaire (psycho-médicosocial).

Nos missions

Ainsi, c'est en 2005, avec l'apparition du décret national CAARUD, que les structures de réduction des risques trouvent une nouvelle légitimité administrative. En lien avec les missions définies par ce décret, le Pélican s'est attaché à mettre en place des actions au regard des besoins repérés au sein du territoire.

Une permanence d'accueil fixe fut mise en œuvre au sein de l'Espace Solidarité ainsi qu'un travail de rue afin d'aller à la rencontre des usagers peu accessibles.

En parallèle, deux actions majeures sont également menées par l'équipe de la Boutique, le Programme d'Echange de Seringues (PES) d'une part, avec le partenariat d'une trentaine de pharmacies réparties au sein du département savoyard. Et d'autre part les interventions en milieu festif, majoritairement les festivals, qui souvent fleurissent au printemps et se poursuivent l'été.

Progressivement, nos évaluations annuelles et notre mission de veille nous ont amené à repérer une évolution dans le comportement des usagers, une proportion non négligeable ne côtoyant pas l'Espace Solidarité où nous réalisons la majorité de nos permanences. Cette difficulté nous a amené en 2015 à réfléchir l'aménagement d'horaires, de jours

et de lieux d'accueil. Ainsi, à l'égard de l'aménagement de l'accueil en un lieu fixe, nos conclusions nous conduisent vers une adaptation.

En premier lieu, le lien étroit que nous entretenons avec l'Espace Solidarité et les partenaires qui y sont présents nous semble faire partie de la qualité d'accompagnement que nous souhaitons offrir aux usagers. Le travail en partenariat que nous exerçons est une composante principale qui permet aux usagers de profiter d'un accompagnement pluridisciplinaire proche de leurs besoins, de manière individualisée.

Puis, l'ajustement de nos conditions d'accueil avec un espace adapté et plus proche des besoins des usagers nous est apparu comme un autre versant incontournable de l'évolution de notre structure de réduction des risques. C'est pourquoi, associé à une permanence d'accueil à l'Espace Solidarité, il nous semblait nécessaire de réaliser un accueil en un autre espace, dont l'entrée serait dédiée à un seul type de public, les usagers de produits psychoactifs illicites.

En second lieu, définir une organisation spatio-temporelle dans notre fonctionnement pour tenter d'induire des repères chez les usagers parfois écorchés que nous accueillons nous semble être une mission appartenant au champ de la réduction des risques.

Ainsi, nos horaires reposent sur cette logique de régularité, avec une ouverture de notre accueil fixe chaque après-midi de la semaine par au moins deux intervenants.

Durant ces temps collectifs, sont mis en œuvre :

- Un accueil sans conditions. Chaque usager se présentant est accueilli, avant qu'un tour d'horizon de ses consommations ne soit opéré par l'équipe en un second temps.
- Une écoute active. L'équipe, en partageant un café, un moment de convivialité avec l'utilisateur, est attentive aux besoins de chacun, qu'ils soient explicitement formulés ou non. Le repérage des problématiques ou indices est aussi une des composantes de notre travail car ceux-ci peuvent souvent s'avérer être des indicateurs significatifs.
- Une mission de distribution de matériel stérile et récupération du matériel usagé. La Boutique est aussi un lieu de récupération du matériel avec disponibilité de containers adaptés. La distribution de matériel concerne tant les injecteurs que les consommateurs par voie nasale ou inhalation.
- Les entretiens individuels. Même si des temps sont prévus durant la semaine pour recevoir les personnes individuellement, il apparaît pertinent de faire preuve de souplesse afin de pouvoir conseiller en quelques instants dans un espace discret (salle de distribution) un usager qui en fait la demande.
- Un accompagnement dans la recherche d'emploi, de logement, ouverture de droits, ...
- Un accompagnement et des conseils infirmiers à l'égard des modes de consommation et des dégradations qu'ils induisent (plaies, maux de ventre, de tête, pertes de mémoire, somnolence, douleurs, saignements, soucis dentaires, etc...).

Les autres missions obligatoires définies par le décret CAARUD et pris en charge par la Boutique du Pélican :

- Le travail hors les murs, exercé par les salariés de la Boutique. Nous le verrons plus loin, ce travail enveloppe une multitude d'actions telles que les interventions en milieu festif, une présence régulière auprès des personnes en situation de prostitution, le travail de rue auprès d'un public en errance ou à l'égard de personnes se regroupant dans le cadre de consommations collectives dans un périmètre proche de Chambéry.
- Le Programme d'Echange de Seringues (PES) dont nous parlerons aussi plus longuement un peu plus loin.
- La médiation, le réseau et les créations de partenariats.

Nos modalités

Pour tenter de répondre à ces missions, l'équipe se propose:

- D'offrir des créneaux de rendez-vous individuels afin d'apporter un soutien personnalisé et adapté à chaque usager (accès aux droits, conseils ciblés liés à la consommation, ...).
- De favoriser l'accès au soin, au logement et à l'insertion.
- De distribuer du matériel de réduction des risques, récupérer le matériel usagé et favoriser l'accès au matériel notamment par l'intermédiaire d'un Programme d'Echange de Seringues en pharmacies.
- D'intervenir au plus près des lieux de consommation et des publics exposés aux risques.
- D'intégrer la médiation sociale dans ses actions, notamment en présentant la dynamique de réduction des risques auprès des partenaires, expliquant les objectifs et mises en œuvre de nos missions.
- De jouer un rôle de veille sociale dans le département et plus localement au sein des quartiers de Chambéry et ses alentours.
- De respecter la confidentialité des informations concernant les usagers et leur assurer l'anonymat, s'ils le souhaitent.

La mise en œuvre opérationnelle de ces missions sera présentée et détaillée plus loin dans ce projet de structure.

Notre approche

La réduction des risques se veut être une approche complémentaire à celle du soin. Elle n'est pas un dispositif distinct, différent, nouveau, mais forme plutôt un tout avec la mission de soin entreprise par le Pélican au sein du CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie).

Réduire les risques, qu'ils soient sanitaires, sociaux ou psychologiques, ne doit pas être LA mission des CAARUD, mais plutôt une des missions partagées par les structures qui œuvrent dans le champ de l'addictologie.

Si réduire les risques est une des missions des CAARUD, elle est et demeure également une mission obligatoire des CSAPA. La mission de réduction des risques prend de multiples formes et ne s'exerce pas de manière unique, par l'intermédiaire d'une distribution de matériel stérile, qui n'est qu'une des façons de réduire les risques uniquement sanitaires. Le Pélican souhaite mettre en exergue la complémentarité de l'accompagnement dispensé par ses structures. Des usagers peuvent trouver leur équilibre en fréquentant l'une ou l'autre structure ou les deux. On constate souvent que des personnes côtoient tantôt l'une ou tantôt l'autre structure, naviguant entre tentatives, expérimentations, essais-erreurs et finissent par trouver un équilibre qui leur correspond et leur appartient. Alors, peut-être que la première mesure de réduction des risques, domaine qui revêt tellement de facettes comme nous tentons de l'exposer dans ce projet, serait d'accepter les choix individuels de chaque usager de fréquenter un CSAPA le lundi et un CAARUD le vendredi.

Ces deux types de dispositifs n'ont pas été pensés indépendamment les uns des autres. Il appartient à chaque association ou porteur de structures spécialisées en addictologie de trouver le bon fonctionnement, celui qui permettra aux usagers de tendre vers une stabilité et un mieux-être.

Notre regard se doit d'observer les situations sous plusieurs angles, qui eux-mêmes se doivent d'être différents et individualisés en fonction de chaque situation. Nous ne pouvons réduire les structures CAARUD à des structures de livraison de matériel stérile d'injection. D'une part parce qu'aujourd'hui le mode de consommation – et de contamination ! – n'est plus majoritairement l'injection et d'autre part parce que la distribution de matériel stérile ne représente qu'un des vecteurs par lequel nous entendons parvenir à enrayer les trop nombreuses contaminations VIH et VHC (les taux élevés d'usagers de drogues contaminés par l'hépatite C demeurent encore préoccupants).

Les CAARUD jouent aussi leur rôle en informant, en accompagnant, en écoutant, en créant des espaces et temps d'échanges adaptés.

Notre public

La Boutique s'adresse à des personnes usagers actifs de substances psychoactives, licites ou illicites, le plus souvent dans la précarité, non engagées dans une démarche de soins et dont les modes de consommation les exposent à des risques majeurs.

L'accueil des personnes a lieu sans discrimination.

Nos lieux d'accueil sont multiples, pour tenter de répondre aux besoins et attentes de tous. Les consommateurs sont un public « fuyant », parfois difficile à « atteindre », et parvenir à être présent dans plusieurs lieux pour leur venir en aide est un atout qui n'est plus à démontrer, les expériences à l'échelon national le prouvent.

La Boutique se compose ainsi de deux lieux d'accueil principaux, au 383 Quai des Allobroges et à l'Espace Solidarité de Chambéry. C'est dans le cadre d'une convention avec la Sasson, qui gère l'organisation de ce lieu, que nous opérons des permanences le mardi après-midi et certaines matinées lors du petit déjeuner qui y est servi. Ce sont des temps de partage et de convivialité qui sont le support de lien et premier contact avec des usagers parfois méfiants et peu dans l'échange. Cette convention avec la Sasson facilite aussi les échanges partenariaux (notamment lors de la réunion hebdomadaire des partenaires de l'Espace) et les orientations et parcours de soin pour certains usagers fréquentant plusieurs associations et plusieurs dispositifs.

Au regard de son implantation et des publics visés, La Boutique accueille aujourd'hui principalement des publics résidant dans le bassin chambérien, mais aussi des personnes dans l'errance ou de passage dans le département.

Le Programme d'Echange de Seringues, relayé par les pharmacies à travers la Savoie, permet aussi à des usagers éloignés de Chambéry, ou résidant dans des zones rurales et/ou esseulées d'obtenir cependant des messages appropriés et d'accéder à du matériel de prévention.

Mise en œuvre

Au sein de la Boutique évoluent une infirmière (0,80 ETP), deux éducateurs (1,5 ETP) et une animatrice (0,80 ETP). L'établissement est placé sous la responsabilité du directeur du Pélican et par délégation de l'attaché de direction du Pélican Chambéry.

Le médecin coordonnateur des activités médicales du Pélican est régulièrement sollicité pour les questions d'ordre sanitaire.

Un psychologue du Pélican participe aux réunions d'équipe. L'équipe de la Boutique bénéficie de séances mensuelles d'analyse de la pratique.

Comme nous l'avons souligné plus haut, les observations et témoignages d'usagers nous ont amené à ajuster nos modes de fonctionnement et la mise en œuvre de nos missions. La dernière adaptation concerne l'ouverture en un lieu discret, adapté, visant à soutenir et écouter les usagers les plus en difficulté à l'égard de leurs consommations.

Ainsi, en ouvrant un point d'accueil aux 383, quai des Allobroges à Chambéry, l'association le Pélican répond aux attentes de l'Agence Régionale de Santé qui vise, au travers des missions des CAARUD, à développer une politique de réduction des risques pour les usagers ne fréquentant pas ou peu les structures déjà existantes.

C'est pourquoi, la structure revêt des aspects pratiques s'insérant dans le champ médico-social des structures de réduction des risques.

- **L'accueil en un lieu fixe**

Le décret du 19 décembre 2005 régissant l'activité des structures de réduction des risques définit l'activité d'accueil collectif comme structure relayant « *l'information et le conseil personnalisé pour usagers de drogues [...], le soutien aux usagers dans l'accès aux soins [...], le soutien aux usagers dans l'accès aux droits [...], la mise à disposition de matériel de prévention des infections [...]* ».

Le public visé est tout usager de drogues actif, à qui nous nous devons de proposer un accueil reposant sur la libre-adhésion, la gratuité et le non-jugement, valeurs fortes défendues au sein de l'association.

Les permanences ont lieu tous les après-midi de 13h30 à 17h30 au 383 quai des Allobroges à Chambéry. Deux professionnels de l'équipe, au minimum, assurent l'accueil des personnes se présentant sans rendez-vous. Durant ces permanences seront distingués plusieurs lieux :

- La salle de distribution de matériel où sera conservé et mis à disposition le matériel de réduction des risques. L'accès à cette pièce ne s'effectuera qu'en compagnie d'un salarié et de manière individuelle. Cela favorisera l'échange et respectera la discrétion à laquelle chaque usager a droit.
- La salle de soins. Elle sera organisée sous la responsabilité de l'infirmière qui pourra l'utiliser pour administrer des soins de première nécessité et s'entretenir avec les usagers à l'égard de leur suivi médical et de leur état de santé. L'accès à la salle de soins sera également individuel, respectant l'intimité de chacun.
- Le coin repos : composé d'un canapé et de sièges adaptés, il permettra aux usagers de se sentir apaisé et de profiter d'un moment reposant et inspirant la sérénité.

- L'accès internet: un poste sera mis à disposition des usagers, sous contrôle des salariés et avec leur aide. Il sera destiné prioritairement à l'accès aux droits et aux démarches administratives.
- Le coin « repas » permettra aux usagers de profiter d'une collation, de discuter, d'être écouté, de participer à une vie collective dans le respect de règles de vie communes. Une presse locale et des documents de prévention seront mis à disposition et seront consultables sur place.

- **L'accueil individuel**

Des plages horaires sont consacrées aux RDV individuels, en complément de l'accueil collectif ci-dessus présenté. Cela permet l'individualisation de l'accompagnement, la prise en compte de demandes d'accompagnement spécifique, la possibilité d'aider individuellement l'utilisateur dans une recherche d'emploi, de logement, d'ouverture de droits, ...

- **L'accès au soin**

Le cadre de l'activité de soins sanitaires au sein des CAARUD est défini par le décret du 19 décembre 2005 établissant le soutien dans l'aide à l'hygiène, l'accès aux soins de première nécessité proposés de préférence sur place, l'incitation au dépistage régulier (notamment pour le VIH et le VHC).

Les soins infirmiers sont des actes relevant du rôle propre de l'infirmier en application d'une prescription médicale ou d'un protocole écrit : pansements, ablations de fils, dépistages, vaccinations, prélèvements veineux, ...

Pour ce faire, nous avons défini des principes de fonctionnement :

- Les soins doivent s'effectuer durant les permanences d'accueil collectif ou lors de rendez-vous individuels par l'infirmière et uniquement au sein de la salle de soins.
- Le matériel de soins utilisé est régulièrement contrôlé et approprié avec les soins dispensés.
- Si nécessaire des accompagnements individuels vers d'autres structures de soins peuvent être opérés.
- Des produits d'hygiène sont proposés.

Nous avons aussi dressé un protocole de soins dans le cadre du rôle propre de l'infirmière :

- Réalisation, surveillance et renouvellement des pansements non médicamenteux.
- Détection de parasitoses externes et soins aux personnes atteintes.

D'autres protocoles de soins nécessaires qui serviront de support à l'infirmière, dans le cadre d'actes en application d'une prescription médicale :

- Les injections destinées aux vaccinations
- L'ablation du matériel de réparation cutanée
- Le prélèvement de sang par ponction veineuse
- Les prélèvements non sanglants effectués au niveau des téguments ou des muqueuses
- Protocole de coopération avec l'ESP pour don de tubes, analyses, transport des tubes

Les objectifs poursuivis sont multiples pour nos usagers :

- Prévenir les infections sévères, aiguës ou chroniques.
- Prévenir les intoxications aiguës, notamment les surdoses mortelles.

- Améliorer l'état de santé des usagers.
- Soutenir et faciliter les usagers dans l'accès aux soins, notamment l'aide à l'hygiène et l'accès aux soins de première nécessité, proposés de préférence sur place.
- Faciliter l'accès aux dépistages et à la vaccination.

Soulignons aussi l'importance de l'avenant de notre convention avec le Centre Hospitalier de Chambéry à l'égard de notre antenne CEGIDD (Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic) qui nous permet de proposer et mettre en œuvre les dépistages (notamment VIH et VHC) de nos usagers et de les amener vers une fenêtre « soins » en mettant à jour leurs vaccinations.

Cette convention prendra aussi bientôt en compte la naissance des TROD (Tests Rapides à Orientation Diagnostic) tant pour le VIH que récemment pour le VHC, et représentera une évolution considérable dans la lutte contre les contaminations parmi une population particulièrement exposée aux risques.

• **Le Programme d'Echange de Seringues en officines**

Le programme d'échange de seringues permet de proposer gratuitement aux usagers de drogues par voie intraveineuse la récupération de seringues usagées et la distribution de seringues stériles (kits+).

Un des buts majeurs est bien entendu sanitaire, il s'agit de réduire les risques de contaminations des virus tels que le VIH et le VHC. Le fonctionnement permet à l'utilisateur de se procurer du matériel discrètement, de manière confidentielle et anonyme s'il le désire.

Les pharmacies qui ont intégré le programme l'ont fait de manière volontaire. Leur participation permet d'accroître les points d'accès au matériel stérile de consommation et parfois aussi la création de lien avec des usagers éloignés des structures de soin ou d'accompagnement. C'est un phénomène que l'on observe souvent dans les zones rurales.

Depuis mai 2015, un temps de sensibilisation est proposé aux équipes des officines. Il a pour objectif de soutenir les équipes officinales et leur apporter un socle de connaissances à l'égard des outils de RdR distribués. Ces connaissances peuvent parfois permettre une aisance dans la communication avec l'utilisateur lors de la délivrance de kits. Ces temps sont proposés à toutes les pharmacies intégrées au PES.

Progressivement, le logo national réalisé par le RESPADD est fourni aux pharmacies partenaires afin de permettre le repérage des officines participantes par les usagers.

Au sein de l'équipe de la Boutique, un des salariés est référent de l'action et entretient le réseau des pharmaciens partenaires afin de conserver le lien et de permettre les échanges réguliers. Il est à l'écoute des remarques et idées afin de faire évoluer le PES et le rendre le plus adapté possible aux spécificités de notre territoire.

En pratique :

- l'échange de seringues s'opère à la demande de l'utilisateur, au sein de l'officine. Un temps est dédié à la livraison et au soutien des pharmaciens.
- Les Kits+ sont distribués gratuitement aux pharmacies faisant partie du PES en fonction de leurs besoins.
- Les seringues usagées sont récupérées par un prestataire spécialisé dans la récupération des déchets infectieux, que chaque officine contacte par téléphone en cas de nécessité.
- Des containers de taille différentes et adaptés aux besoins de usagers sont à disposition dans les pharmacies du PES, mais aussi au sein du CAARUD et du CSAPA.

Dans le cadre de cette mission prédominante du CAARUD, il apparaît nécessaire aussi de rappeler l'implication forte de nombreuses officines situées en Tarentaise et en Maurienne, territoire couvert également par notre association.

Pour la sensibilisation de ces équipes et dans le cadre de la culture commune que nous défendons et à laquelle nous sommes attachés, c'est le travail commun et l'implication entre notre chargée du suivi du Programme d'Echange de Seringues et une infirmière du Pélican Tarentaise qui permet le déploiement de l'activité de réduction des risques au sein de ce territoire.

Les retours d'expérience et le recul, au niveau national, que nous avons sur l'activité de réduction des risques en des secteurs géographiques isolés, nous amène à continuer nos efforts dans nos actions d'aller vers et en tentant de toujours innover en restant à l'écoute du terrain et des nouvelles formes que revêtent les modes de consommation et les risques encourus.

- **Aller vers les populations fragiles**

- **En milieu festif**

Depuis plusieurs années, l'équipe de la Boutique réalise des interventions au sein des milieux festifs. Ces interventions s'inscrivent dans le champ d'une des missions facultatives des CAARUD et peuvent avoir lieu en festival, en boîtes de nuits, au sein des concerts couverts ou en plein air, durant la fête de la musique, etc... Le choix de notre association s'est tourné vers certains festivals de Savoie qui regroupent des publics dont les consommations peuvent représenter des risques majeurs. Risques pour la santé avec le mélange de produits, risques liés à la conduite automobile après consommations de produits psychoactifs, risques d'overdoses, etc...

Ces interventions ont majoritairement lieu à partir du printemps et jusque la fin de l'été et se répartissent sur un territoire très large, de Chambéry jusqu'en Tarentaise, en passant par certaines zones appartenant à l'avant-Pays Savoyard.

Même si aujourd'hui nos priorités sont orientées vers les actions de proximité (accueil fixe, Programme d'Echange de Seringues, accompagnement individuel des usagers, notamment les plus précarisés), nos interventions en festival demeurent une réelle motivation et revêtent une pertinence avérée.

- **Auprès des personnes en situation de prostitution**

Les femmes dans cette situation sont également dans une situation d'urgence et revêtent souvent plusieurs difficultés dont celle liée à la consommation de produits (licites parfois comme pour certains médicaments mésusés, illicites dans d'autres cas).

C'est dans le cadre d'un partenariat avec les associations « l'Amicale du Nid » et « AIDES » que nous intervenons auprès de ce public fragile et exposé. Même si cette mission ne peut demeurer une priorité dans nos objectifs, au regard des nombreuses missions et multiples attendus de nos actions, nous tenons à conserver ce lien qui revêt autant d'importance que les autres que nous pouvons tisser dans d'autres contextes, avec des usagers présentant d'autres troubles aussi préoccupants.

Aujourd'hui, c'est de manière ponctuelle qu'une intervenante de la Boutique opère des déplacements de manière partenariale auprès des femmes 'sur les routes' concernées par le phénomène de prostitution, et aussi sur demande des partenaires qui repèrent éventuellement des consommations qui demandent notre intervention pour

offrir des conseils, de l'aide ou du matériel. Ces 'routes' sont principalement situées à Albertville, Chambéry et Aix les Bains.

L'objectif général de nos interventions est bien entendu de limiter les contaminations par le Virus des hépatites B, C et du SIDA (pour eux-mêmes et pour la population générale).

De manière opérationnelle, il s'agit de :

- Mettre en œuvre les moyens nécessaires pour entrer en lien avec les personnes en situation de prostitution et favoriser les conditions d'échange pour qu'elles se sentent à l'aise d'évoquer leurs consommations.
- Réduire les Risques liés aux pratiques et aux consommations.
- Orienter vers les partenaires en fonction des besoins évoqués.

Dans ce contexte très particulier, le lien de confiance nécessaire à installer prend du temps. Il faut des interventions régulières et sur la durée pour que l'on puisse aborder les drogues et pour que les personnes puissent évoquer des consommations. D'où la nécessité d'un étroit partenariat avec la spécificité de chaque structure et la complémentarité de la pluridisciplinarité. Notre connaissance et notre expertise dans l'approche de addictions paraît indispensable pour nos deux partenaires qui n'abordent pas spontanément ce sujet dans leurs interventions.

○ **Au plus près des lieux de consommation**

Le Décret CAARUD du 19 décembre 2005 précise l'importance que doit revêtir l'intervention de proximité à l'extérieur du centre, en vue d'établir un contact avec les usagers. *Les CAARUD « développent des actions de médiation sociale en vue de s'assurer une bonne intégration dans le quartier et de prévenir les nuisances liées à l'usage de drogues.*

Ainsi, une de nos missions que nous avons classée comme prioritaire est l'intervention auprès des publics concernés, les consommateurs, et les sensibilisations auprès des partenaires et professionnels ayant un lien direct avec des éventuels consommateurs de produits ou personnes présentant des troubles addictifs.

Le premier volet, concernant les interventions auprès d'un public cible, nous amène à nous rendre dans les rues de Chambéry et sa proche périphérie, afin de tendre la main à des personnes parfois en errance. L'équipe de la Boutique a vocation, de par cette mission, à se rendre dans les squats, les parcs, les lieux où la rencontre avec le consommateur peut s'opérer de façon informelle et qui ne nécessite aucune demande précise de la part de l'usager. L'accent est ici mis sur le lien qui peut se créer pour ensuite amener à d'éventuelles autres démarches. La Réduction des Risques débute par ce phénomène de confiance sans lequel le consommateur ne sera pas en mesure d'écouter et d'accorder du crédit à nos messages de RdR.

Du matériel peut aussi être délivré et des usagers jouent même parfois le rôle de « relais », redistribuant à des pairs du matériel stérile de consommation et par conséquent un premier message de RdR.

En ce qui concerne nos interventions auprès des partenaires, nous sensibilisons les équipes de structures sociales, médico-sociales, sanitaires, administratives afin de d'expliquer les missions des CAARUD, parfois peu connues et aussi pour échanger et dédramatiser le phénomène de consommation de produits psychoactifs. C'est dans ce cadre que d'étroits liens, certes de nature chaque fois différente, nous unissent avec les agents de la police municipale, le voisinage, certains foyers d'accueil d'urgence, ces pharmaciens, des médecins, etc...

Nous consacrons donc deux demi-journées à cette mission de « travail de rue » et répondons de manière souple aux demandes des partenaires qui nous sollicitent, avec lesquels nous trouvons toujours des créneaux de rencontre rapidement.

- **Entre soin et réduction des risques**

Nous pourrions d'abord aborder le lien, utile et existant, entre soin et Réduction des Risques (RdR). Mais nous pourrions aussi considérer que ce qui prime est l'entre deux qui se forme entre l'accompagnement vers le soin d'un côté et celui vers la RdR de l'autre.

D'autres nous rétorqueraient encore qu'il ne faut pas scinder la considération de l'un et l'autre mais prendre en compte les deux volets dans l'accompagnement de l'utilisateur, qui ne font qu'un. C'est notamment cette idée que nous tenons à défendre et qui guide notre accompagnement.

En effet, nous considérons la dimension RdR comme transversale au sein de l'accompagnement que nous proposons à travers l'ensemble de nos actions et sur l'ensemble des lieux où nous exerçons.

C'est aussi cette idée d'imbrication entre RdR et soin qui demeure une des notions clés du support d'accompagnement que nous désirons développer, tant au sein de notre centre de soin que dans les locaux du centre de RdR.

C'est aussi sur ces liens qu'il convient de travailler. Chaque salarié de l'association se doit de réfléchir sur ses représentations et d'inclure intellectuellement dans le type d'accompagnement qu'il propose la jonction et la complémentarité entre soin et réduction des risques. Nous pouvons même aller plus loin en affirmant que la Réduction des Risques est une forme de soin pour l'utilisateur. N'emploie-t-on pas familièrement la formule « prend soin de toi » à l'attention d'un utilisateur lors de la délivrance d'un kit stérile d'injection ? Conseiller à un utilisateur de se nettoyer régulièrement les narines après chaque consommation par voie nasale ne représente-t-il pas un geste attentionné à son égard ? Ne prend-t-on pas déjà soin de lui de par ce type de conseil personnalisé, cette attention ? Type de conseil qui pourtant appartient au champ de la réduction des risques puisqu'on l'adresse à un consommateur actif.

Etant considéré ce lien étroit et cette indissociable complémentarité entre réduction des risques et soin, nous souhaitons poursuivre prochainement nos échanges à l'égard de la manière dont nous accompagnons les utilisateurs qui sont aux frontières des deux domaines. Qu'apparaît-il pertinent et utile d'échanger comme informations au sujet de l'utilisateur ? De quelles manières ? Sous quelles conditions ? Bien sûr nos manuels de bonnes pratiques et autres documents officiels orientent nos choix et notre pratique. Mais il semble aussi judicieux de s'approprier des outils en fonction de notre territoire, nos considérations, valeurs, pratiques quotidiennes, de façon à donner du sens à nos accompagnements et au développement de nos actions.

Puis, pour conclure sur les réflexions qui doivent animer nos débats futurs, il nous appartiendra de nous pencher sur l'accompagnement des personnes alcool-dépendantes en CAARUD. Les Centres de Réduction des Risques sont depuis quelques temps « confrontés » à l'accueil de deux populations qui parfois se côtoient difficilement et ne revêtent pas toujours les mêmes caractéristiques : les personnes dépendantes à l'alcool, produit licite, et celles dépendantes aux opiacés, à la cocaïne, aux produits dits « festifs », etc..., qui sont des substances illicites. Cette différence représente un poids et un obstacle de taille pour nos équipes et pour les CAARUD de manière générale. Nous sommes nombreux à nous interroger, ainsi que nos tutelles, sur l'adaptation de nos dispositifs aux personnes alcool-dépendantes.

Quelle place leur accorde-t-on ? Comment ? Pourquoi et avec quels moyens ? Les CAARUD, même s'ils doivent aujourd'hui prendre en considération l'addiction unique à l'alcool – nous ne parlons pas ici des poly-consommateurs – n'ont pas été initialement créés avec l'idée d'accueillir ce type de public. C'est d'abord les injecteurs, sniffeurs et

fumeurs qui étaient ciblés par la création des CAARUD. Mais les dégâts opérés par l'alcool et la prédominance de la politique de RdR sur celle du « tout soin » ou « tout répressif », obsolètes, ont conduit vers ces nouvelles interrogations.

Ainsi, ces questions devront être abordées. Laissons le temps à nos structures, et notamment notre dispositif de Réduction des Risques, de se bâtir progressivement et pouvoir dans un avenir proche répondre aux nouvelles attentes, demandes et besoins qui, il est vrai, sont en perpétuelle évolution.